

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Vérifier au prononcé

M. HASSANI Antae

Conseil des Droits de l'Homme
24^{ème} session
Genève : 09 au 27 septembre 2013

Adoption du rapport de la **Colombie** à l'Examen périodique universel

Déclaration de la Délégation algérienne

Genève, 19 septembre 2013

M. le Président,

Ma délégation remercie la délégation colombienne pour le complément d'informations, qu'elle a bien voulu nous fournir aujourd'hui, sur la situation des droits de l'homme dans son pays.

Les engagements relatifs à la promotion et à la protection des droits de l'homme exprimés par la Colombie lors de son deuxième passage à l'EPU, et réitéré, ce jour, ne peuvent qu'être salués et encouragés.

Nous nous félicitons de l'acceptation par la Colombie de la majorité des recommandations reçues dans le cadre de son deuxième passage à l'Examen Périodique Universel. Ceci dénote une grande ouverture et une très bonne coopération du pays au sein de ce mécanisme.

L'Algérie se félicite plus particulièrement de l'acceptation par la Colombie de ses deux recommandations relatives à la mise en œuvre de la Stratégie nationale en faveur des enfants, en accordant une attention particulière aux enfants victimes de mines, et la poursuite des efforts visant à prévenir l'implication des enfants dans les conflits armés d'une part et la promotion des droits des personnes handicapées et le renforcement de leur intégration au sein de la société d'autre part.

Nous souhaitons à la Colombie plein succès dans la mise en œuvre des recommandations et recommandons l'adoption du rapport relatif à l'examen périodique universel de ce pays.

Je vous remercie.